

— LA —  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 — DE MONTREAL —

**SOMMAIRE**

I Au prône ; offices de l'Eglise ; titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Avis officiel. — IV La bonté de Pie X. — V Histoire de l'Acadie. — VI Apostolat de la Prière.—VII Le mois du Sacré-Cœur.— VIII Pieuses vacances en Palestine.

**AU PRONE**

Le dimanche, 7 juin

On annonce :

La Pentecôte, la fête de la Sainte-Trinité avec la rénovation des promesses du baptême (1) et les quatre-temps :

*Dans les diocèses de Montréal et de Joliette, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre ;*

*Dans le diocèse de Valleyfield, mardi, le 16e anniversaire de la consécration de Mgr l'évêque.*

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 7 juin

Fête de la PENTECOTE, double de le cl. privilég. ; à la messe, tous s'agenouillent après l'épître, au chant du 2e verset ; préface de la Pentecôte. — IIe vêpres de la fête.

*C'est samedi soir (non le midi) qu'on remplace le Regina cœli par l'Angelus.*

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche, 14 juin

Comme le dimanche de la Sainte-Trinité est privilégié contre tout office même de le cl., (Rubr. génér. du brev. titre X, n. 1), on ne peut chanter en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI).

Toutefois un titulaire tombant en ce jour (comme S. Basile) doit avoir à la messe sa mém. sous une seule conclusion (Décr. génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754).

J. S.

(1) La Congrégation des indulgences a accordé, le 1 juin 1906, une indulgence plénière, applicable aux défunts, à ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du baptême, dans quelque église, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient aux intentions du Souverain-Pontife.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 22 avril 1908

**M**ER on a célébré en grande pompe le *Natale di Roma*, c'est-à-dire le 2, 661<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Rome. C'est au moins l'indication que donnent Denys d'Halicarnasse, Tite-Live et Varron, en affirmant que Rome fut fondée le 11<sup>e</sup> jour des calendes de mai, 332 ans après la ruine de Troie, et par conséquent l'année 752 avant Notre-Seigneur. Mais les découvertes faites au forum romain obligent à reculer cette fondation de cinq ou six cents ans en arrière. Le fameux cippe en caractères étrusques faisait connaître une loi royale de la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, et celle-ci présuppose une longue évolution de la vie sociale. Les tombeaux de l'époque antérieure à Romulus arrivent encore, par une autre voie, à la même conclusion ; de telle sorte que la fondation réelle de la ville ne monterait pas à 2,661 années, mais à peu près à 3,207 ans. Pour célébrer cet anniversaire, quelle qu'en soit la date exacte, le municipe de Rome a inauguré le *viale* ou grande allée en pente qui relie le Pincio à la Villa Borghèse, maintenant propriété communale. On avait rêvé de relier ces deux jardins par une suite de rampes se croisant en mille manières, ornées de plantes vertes, de statues et de fontaines, de façon à en faire quelque chose d'artistique rappelant vaguement les rampes du Pincio vers la Place du Peuple. Mais si le projet était splendide sur le papier, il avait l'inconvénient de coûter fort cher ; aussi, s'est-t-on tenu dans des limites plus modestes, et si je puis dire, terre à terre. Une allée de 30 mètres de large et de 318 mètres de longueur va en pente douce au Pincio, franchissant la *via delle mura* par une grande arche. Les énormes remblais qui ont dû être faits à cette occasion n'ont pas coûté grand chose, parcequ'on a obligé tous les

entrepreneurs à y décharger les terres et matériaux de rebut. Dans quelques années, quand la végétation aura couvert les pentes, la promenade pourra être agréable. Aujourd'hui elle ne fait que l'effet d'un grand remblai de chemin de fer.

— Le jour de Pâques le Souverain-Pontife a donné la sainte communion à près de 400 personnes. Parmi celles-ci se trouvait un professeur de Vienne, Dr Fellbogen, sa femme et la femme d'un de ses amis le Dr Bergsohn. Ces trois personnes étaient israélites, ce qu'ignoraient Mgr Bisleti qui leur avait donné le billet d'entrée, et l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie près le Saint-Siège qui les avait chaudement recommandées au majordomat. A peine eurent-ils pris la sainte communion, qu'une de ces dames tenta de retirer la sainte hostie de sa bouche pour l'envelopper dans un papier. Le geste fut surpris par les camériers de service, qui firent immédiatement sortir les trois personnes, pour passer à la sacristie où elles subirent un interrogatoire en règle. Toutes les trois affirmèrent avoir avalé la sainte hostie, et de fait on n'en trouva aucune trace sur le pavé de la chapelle Sixtine. Voilà le fait dans toute sa nudité, mais il appelle quelques réflexions ou mieux quelques comparaisons.

— Supposons qu'un catholique, entré dans la synagogue, se fût donné le malin plaisir de souffler sur le chandelier à sept branches, il ne serait peut-être pas sorti vivant du temple ; et dans le cas où il eut payé de sa vie l'acte qu'il avait fait, pas un tribunal n'aurait osé condamner les agresseurs. Songez-y donc ? on peut bien s'attaquer à Dieu, mais jamais au juif, qui est dans notre société moderne *tabou*. Ce cas ne s'est pas présenté ; mais en 1892 quand un pèlerin français, un jeune homme de 18 ans, écrivit au Panthéon-sur le registre destiné aux signatures des visiteurs ces mots : « Vive le pape roi », c'était un simple enfantillage et si les opinions sont libres ; la

convenance demande de ne point aller en faire étalage dans une maison hostile. Or qu'est-il arrivé ; moins d'une heure après toute la ville de Rome était en mouvement, la canaille prenait d'assaut les voitures des pèlerins, les insultait, les battait, les maltraitait et cette chasse aux catholiques français dura trois jours. Le *Messagero* s'en était fait le chroniqueur et sa collection sous ce rapport est bien intéressante à lire.

— Ici nous trouvons trois juifs, appartenant à la classe cultivée de Vienne, qui au jour le plus solennel de l'année, dans le palais du Vatican, à la messe célébrée par le chef suprême de la chrétienté, s'approchent de la table sainte et cherchent à profaner le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comment les catholiques supporteront-ils un pareil outrage à leur foi, à leur Dieu ? Tout se passe en douceur, on admet toutes les excuses des juifs, on les sollicite presque et l'*Osservatore romano*, se décidant après trois jours de silence à parler de ce sacrilège, fait état de la déclaration du professeur Fellbogen qui se dit n'être pas éloigné d'embrasser la religion catholique. Un journaliste, le lendemain du fait, veut télégraphier à un journal de Paris, le commis au télégraphe refuse de transmettre la dépêche, disant qu'elle est politique (*sic*) ; pressé cependant par les instances, il se décide à l'expédier au ministère de l'intérieur, qui lui donnera le visa, ou le refusera. Mais en attendant, grâce à cette lâche complicité, les agences qui sont entre les mains des juifs s'empressaient de répandre des versions du fait *ad usum judaeorum*, atténuant les angles, adoucissant l'horreur que ce forfait devait imprimer chez les chrétiens, s'appuyant sur la bonne foi des juifs qui avaient été victimes d'une méprise. Encore un peu, et le Vatican aurait été lui-même responsable de ce qui s'était passé, en forçant en quelque manière les trois juifs à agir ainsi pour ne pas se trouver

dans l'obligation de renier leur religion et de fouler aux pieds le Talmud. Quand la vraie version serait arrivée, les journaux n'en auraient pas soufflé mot. Leur siège était fait, suivant le mot célèbre de l'abbé de Vertot, et il n'y avait plus utilité à revenir sur un épisode pour lequel il ne fallait que l'oubli.

— Vous verrez que toutes les agences, et elles sont toutes ou juives, ou aux mains des juifs, suivront cette ligne de conduite. Ici la *Tribuna*, journal aux mains des israélites, n'a point soufflé mot de ce que l'on appelle l'affaire ; les autres journaux plus ou moins enjuivés parlent d'un simple incident. M. Fellbogen va, dit-on, se convertir. Tout est possible à Dieu, c'est évident. Mais la profanation faite à la Chapelle Sixtine du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a que de bien lointains rapports avec le chemin de Damas.

— On ne parle pas encore du consistoire qui, d'après toutes les personnes bien informées, devait se tenir pendant le carême. Les mêmes personnes affirment aujourd'hui qu'il aurait lieu au commencement du mois de juin ; mais on ne sait encore s'il y aura une promotion de cardinaux, ou si le pape se bornera à pourvoir les églises vacantes. En attendant, il nomme par bref à tous les évêchés qui ne sont pas concordataires, la solennité du consistoire étant réservée à ces derniers. On sait seulement que le pape examinera la question de savoir s'il y a lieu d'attribuer le chapeau à quelque ordre régulier, comme les dominicains, les bénédictins et les franciscains qui ne comptent point de membre du Sacré Collège parmi eux, et encore si le chapeau du cardinal Taschereau sera donné à un prélat du Canada.

Rome, le 6 mai 1908.

— Nous avons eu depuis une cinquantaine d'années une floraison assez grande d'ouvrages sur la vie et le culte de saint Joseph l'époux de la Sainte Vierge Marie ; mais ces

publications ne nous apprennent pas en général grand chose sur ce que notre pieuse curiosité aimerait à connaître du grand patriarche. Quant on parcourt la bibliographie consacrée à ce saint, on voit qu'elle est bien inférieure à celle qui nous parle de l'historien juif Josèphe ; et cela semble de prime abord incompréhensible. Dieu paraît avoir voulu laisser dans l'ombre celui qu'il avait donné à son fils pour le couvrir, le protéger, le dissimuler en quelque sorte jusqu'aux jours de sa vie publique. Depuis quelques années, cependant, la littérature théologique sur saint Joseph s'est enrichie d'ouvrages plus sérieux. On peut citer entre autres les *Commentarii de S. Joseph*, du Père Bucceroni, le savant jésuite professeur de morale au Collège Romain. Le cardinal Vivès, sans faire un traité spécial, a publié une *Summa Josephina*, où il a recueilli les écrits des Pères, des Docteurs, des mystiques et des poètes qui ont chanté les gloires de l'époux de Marie et ont fait connaître son éminente dignité. Mais, suivant son cours de leçons de théologie qu'il professe à la Propagande, le Révd. Père Lépiciér, de l'ordre des Servites, vient de faire paraître son *Tractatus de Sancto Joseph* (Paris Lethielleux), qui condense dans ses 340 pages tout ce qui a été dit sur le vénérable Patriarche, et nous donne tout cela sous la forme scolastique qui est si précieuse pour la clarté de l'exposition. Grâce à ce volume, on ne sera point exposé à tomber dans des erreurs plus ou moins grossières sur le culte du saint Patriarche, on saura ce que l'on peut admettre et ce qu'il faut rejeter. Si l'auteur ne soulève point entièrement le voile qui couvre cette vie passée dans l'obscurité de Nazareth, il le déchire cependant assez pour que notre dévotion envers ce saint Patriarche en soit grandement augmentée en mettant en évidence les bases sur lesquelles elle s'appuie.

— On vient de faire à Rome une découverte très intéressante pour l'histoire de l'art chrétien. M. Armellini, dans son

ouvrage sur les églises de Rome, déclare que Saint-Chrysgone est une des plus insignes basiliques de Rome et du Trastévère ; bien que, ajoute-t-il, le niveau actuel de l'église ne soit point le niveau primitif. Cet édifice date des premiers temps de la paix Constantinienne et le niveau à cette époque était beaucoup plus bas, ainsi que le démontre le corps de garde (*excubitorium*) des pompiers qui était voisin. Aussi il conclut comme très probable que l'on devrait retrouver sous la basilique actuelle les restes de la basilique Constantinienne. C'est précisément ce qui vient d'arriver et les prévisions du savant professeur se sont complètement vérifiées. On a fait des fouilles du côté de la sacristie, et on a retrouvé d'abord partie d'un ancien édifice à allure basilicale et terminée par une abside. Le genre de construction était celui de l'époque constantinienne. Devant l'abside et de forme elliptique on a mis à jour une autre construction, mais du VIII<sup>e</sup> siècle, qui aurait été ajoutée à cette époque à l'édifice primitif et en aurait formé la confession. Il suivrait de ces découvertes que la basilique constantinienne érigée au IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle aurait été remaniée et embellie au VIII<sup>e</sup>, et que toutes les deux auraient disparu quand le cardinal Giovanni di Crema voulut construire en 1123 la basilique actuelle, bien plus grande que celle qu'elle remplaçait. Sur les parois de l'abside avait été peinte une décoration à base géométrique dont une partie subsiste encore ; et sur les murs de la confession on a retrouvé des figures de saints. C'est au milieu une sainte presque enfant, aux grands yeux ovales, revêtue d'une tunique de pourpre parsemée de pierres précieuses et d'un manteau blanc sur lequel sont des étoiles, un nimbe d'or ceint son front virginal. A côté d'elle sont deux saints vêtus de l'habit militaire, l'un a une chlamyde rouge et une tunique jaune, l'autre une tunique blanche et un manteau rouge, tous deux sont dans l'attitude de la conversation. On ne peut malheureusement pas les

identifier, car à une époque postérieure on a changé le fond de la peinture en faisant ainsi disparaître les inscriptions qui devaient s'y trouver. Le style de ces peintures est absolument identique à celui des fresques des saints Cyr et Julitte à Sainte-Marie Antiqua, et confirment l'attribution de cette confession au VIII<sup>e</sup> siècle. Rome étant très pauvre en monuments de cette date, cette découverte est précieuse non seulement pour l'histoire de l'art, mais aussi pour celle de la vie chrétienne.

— Nous sommes entrés dans la période des béatifications. La Congrégation des Rites a donné le *tuto* pour la cause du Vénérable Frère Gabriel des Sept-Douleurs. En même temps, elle a approuvé devant le Souverain-Pontife les trois miracles nécessaires pour la béatification du Vénérable Jean Eudes, fondateur des prêtres Eudistes qui sont au Canada et dont l'un d'eux est vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent. Il ne reste plus que la congrégation *de tuto*, qui aura lieu probablement dans quelques semaines, de telle sorte que cette béatification pourra avoir lieu après les vacances. La canonisation du Bienheureux Oriol devait avoir lieu au mois de mai ; et eut-elle été seule, les Espagnols en auraient volontiers fait tous les frais. Mais on construit à Barcelone la première église qui sera dédiée au nouveau saint, et on voudrait faire coïncider la fête de la consécration de l'édifice avec celle de la canonisation. Pour ce motif, et comme malgré toute l'activité déployée, les travaux ne sont pas encore achevés, cette canonisation est renvoyée à quelques mois, et se fera en même temps que celle du Bienheureux Clément Hofbauer et de la Bienheureuse Marguerite Marie Alacoque, si comme on l'espère, les miracles présentés pour cette cause sont approuvés.

DON ALESSANDRO.

---



---

## AVIS OFFICIEL

---


Le vendredi, 12 juin, à 5 heures de l'après-midi, Mgr l'archevêque confèrera la tonsure dans la chapelle du Séminaire de Philosophie.

Le lendemain, samedi, il y aura ordination dans la cathédrale de Montréal. Les supérieurs de communauté qui ont des sujets à présenter sont priés d'en avertir M. le vice-chancelier.

---

## LA BONTE DE PIE X

---

E morceau qu'on va lire témoigne de la simplicité charmante et de la bonté d'âme de Pie X.

Après avoir fait le récit de l'audience qu'il obtenait dernièrement du Saint-Père, audience dans laquelle il lui avait rapporté les détails de la défense du Séminaire de Beau-préau, diocèse d'Angers, M. le chanoine Moreau, supérieur du dit Séminaire, raconte la scène suivante.

« Très Saint-Père, repris-je fort ému, nous avons fait un rêve qui paraîtra peut-être téméraire à Votre Sainteté. Nous nous sommes dit souvent que peut-être, pour nous dédommager de ce que nous avons souffert, pour récompenser surtout et pour honorer la foi et le courage de ces braves Vendéens qui étaient prêts à mourir pour défendre les biens de l'Eglise, Votre Sainteté consentirait à nous donner pour notre chapelle un objet qui serait... — « Subito, Subito, » s'écria Pie X en se levant et en cherchant autour de lui quelque chose qui pût nous convenir. Ne voyant rien. « Revenez ce soir, revenez je vous donnerai ». Et après avoir écrit quelques mots sur la première page du bréviaire que mon compagnon lui présen-

tait, il nous congédia en nous répétant : « A ce soir ; revenez à cinq heures ».

« Je vous laisse à penser si nous fîmes exacts au rendez-vous. A cinq heures, nous entrions dans le cabinet du Souverain-Pontife. Pie X aussitôt se lève en souriant, nous fait signe de le suivre et se dirige vers une longue table sur laquelle se trouvaient les objets qu'il nous destinait. Avec une bonté paternelle et une simplicité charmante, il tire de son étui et nous fait admirer un beau calice, présent superbe offert jadis à S. E. le cardinal Vivès y Tuto par l'archevêque de Guadalajara et son chapitre. Ensuite, le pape prend une boîte en carton, en dénoue les cordons et nous présente un ciboire. Nous l'examinons, puis il le bénit, le remet en place et renoue lui-même les cordons du carton. Il nous montre alors plusieurs ornements, une belle aube, une *cotta* et du linge d'autel en nous disant, comme pour s'excuser : « Il n'y a pas d'ornement blanc, » et en nous demandant à plusieurs reprises : « Etes vous contents ? Voulez-vous autre chose ? Avez-vous besoin d'autre chose ? » Si nous étions contents ! Nous lui exprimâmes tant bien que mal notre joie et notre reconnaissance d'un accueil et d'une bonté qui dépassaient nos espérances et nous sortimes après avoir reçu une dernière bénédiction. Nous nous étions chargés d'emporter le calice et le ciboire. Il fallait voir de quel air triomphant nous traversions, avec notre précieux butin, l'enfilade des salons sous les regards étonnés et bienveillants des gardes nobles et des camériers ».

\* \* \*

— Mgr Vincent Tarozzi, directeur spirituel du collège pontifical léonien à Rome, avait demandé au Saint-Père une indulgence de trois cents jours, applicable aux âmes du Purgatoire, pour les élèves des séminaires ou autres collèges

ecclésiastiques où l'on prépare aux ordres sacrés, lorsqu'en prenant leur surplis, ils feraient le signe de la croix, et réciteraient la prière : « *Indue me, Domine, novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis. Amen.* »

Sa Sainteté Pie X, en exauçant cette demande le 1er décembre 1907, a daigné en étendre les termes à tous les clercs ayant reçu un ordre quelconque. Par conséquent tous les prêtres qui, après avoir fait le signe de la croix, prendront le surplis en récitant la prière *Indue me* gagneront *trois cents jours* d'indulgence. Pour profiter de cette faveur il n'est pas nécessaire, aux termes du rescrit, que les jeunes gens aient réellement reçu la tonsure, il suffit qu'ils soient élevés *in spem Ecclesiae*, c'est-à-dire se destinent à l'état ecclésiastique. Les élèves des petits-séminaires ou manécanteries peuvent donc la gagner quand ils revêtent le costume clérical : non pas sans doute un costume de fantaisie, mais la soutane et le surplis semblables à ceux des clercs déjà initiés par l'ordination.

\* \* \*

Le Saint-Père a voulu donner un témoignage de sa prédilection toute paternelle, à l'occasion de son jubilé et de celui des apparitions de Lourdes, à ces groupements de jeunes filles qui se sont rangées sous la bannière de l'Immaculée. Ainsi, le dimanche 29 mars a eu lieu, dans la basilique de Saint-Pierre, l'une des solennités les plus touchantes du jubilé sacerdotal de Pie X. C'était le pèlerinage des congrégations des *Enfants de Marie*. Elles étaient près de *dix mille*, venues de Rome et des paroisses avoisinantes, accompagnées des directeurs et directrices. Le pape est descendu à 9 heures de ses appartements, escorté des prélats de la famille pontificale, du Chapitre de Saint-Pierre, et s'est rendu au maître-autel de la basilique, où il a célébré la messe. Il a ensuite donné la bénédiction en forme solennelle.

## HISTOIRE DE L'ACADIE



l'abbé S.-A. Moreau, curé de Saint-Jacques-le-Mineur, vient de nous donner un nouveau volume de près de 200 pages dans lequel il raconte l'« Histoire de l'Acadie », comme naguère il avait raconté celle de Berthier (1888) et celle de Saint-Luc (1901).

Dans une lettre, que l'auteur publie à la première page de son volume, Mgr l'archevêque lui écrivait, le 30 novembre dernier : « Je vous félicite, cher monsieur le curé, d'employer vos loisirs à fouiller les archives de nos paroisses : il s'en dégage un parfum de foi et de vertu si réconfortant ! » Et nous le croyons vivement, nous aussi, le prêtre modeste et travailleur, qui, une fois les labeurs du saint ministère accomplis, se donne à la tâche toujours difficile et riche en imprévus de compulsurer les archives et les vieux papiers, mérite hautement les félicitations et les encouragements. Il fait œuvre utile et féconde. Et c'est précisément là, sans doute, que se trouve sa meilleure récompense : le parfum de foi et de vertu est pour lui d'abord !

Mais M. l'abbé Moreau nous en fait jouir aussi de ce parfum et c'est ce dont depuis un mois passé nous avons charge de le remercier. Il nous pardonnera un retard que les circonstances se sont ingénié à prolonger. Nous avons au moins conscience d'écrire après avoir lu — ce que peut-être, en pareille occurrence, on ne fait pas toujours.

Un livre de recherches historiques, comme celui-ci, peut être étudié et jugé à un double point de vue : au point de vue de la valeur des recherches et au point de vue de la valeur littéraire. Nous ne croyons pas que M. le curé de Saint-Jacques-le-Mineur s'occupe outre mesure de ce second point. Non pas certes qu'il n'écrive pas correctement et d'une plume en somme assez alerte, mais il a évidemment plus souci

d'exposer d'abord avec clarté et méthode les masses de renseignements qu'il rapporte de son commerce avec les vieux registres. Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons, même s'il nous fallait regretter pour cela que certaines phrases soient un peu heurtées ou que sa plume semble parfois s'arrêter court. Que de jolis et utiles développements appelleraient, nous semblait-il, les très justes remarques de portée sociale ou morale, que l'auteur au cours de son intéressant récit est tout naturellement amené à faire. Mais cela peut-être aurait retardé l'action et la vie de son livre ? Du reste, ce n'est pas le point de vue littéraire qui a surtout sollicité et arrêté l'attention de l'auteur. Nous le répétons, il a voulu écrire un livre plein de ces faits, de ces renseignements et de ces dates, qui, à eux seuls souvent, valent mieux que bien des considérants et des exposés de motifs.

Il nous donne d'abord une petite vie de sainte Marguerite d'Écosse, titulaire de la paroisse de la paroisse, puis, en 21 chapitres, il nous parle des noms de l'Acadie, de ses premiers habitants, de sa colonisation, de ses presbytères, de son calvaire et de son église, de sa fabrique et de tous ses fabriciens, des 15 curés qui s'y sont succédés, des 12 évêques qui l'ont visitée, de ses écoles, de ses 70 enfants consacrés à Dieu, de ses hommes de profession, de son cimetière, dont il cite plusieurs épitaphes, et, enfin, de l'ancienne et intéressante famille Roy — de cette paroisse — dont il donne la généalogie complète.

Il termine son ouvrage par la reproduction de plusieurs documents importants et très intéressants.

Le volume est enrichi de plusieurs gravures fort bien faites, qui seront d'un grand intérêt, pour les gens de l'Acadie surtout.

Cette paroisse a déjà plus d'un siècle et demi d'existence. C'est en 1750 que M. le curé Moreau y trouve les premiers colons, Canadiens ceux-là; puis arrive le contingent d'Acadiens,

vers 1768, d'où la localité tire son nom. Nous ne résistons pas à la tentation de reproduire, de la plume de l'auteur, cette sobre mais substantielle description de l'Acadie :

« Le sol, généralement bien cultivé, produit en abondance le foin et les céréales, et doit, en certains quartiers, être considéré comme l'un des meilleurs de la province de Québec. Il est aussi, presque partout, fort plan et uni ; mais de belles montagnes émergent, au loin, sur son horizon. Ce sont à l'est, les Alléghanys ; au nord, les monts de Rougemont, de Saint-Hilaire et de Saint-Bruno ; à l'ouest, le Mont-Royal et les Laurentides ; au nord-ouest, les Adirondacks ; et, au sud, les Montagnes Vertes. Avec ses grands ormes, qui ombragent la rivière (La-Petite-Rivière-de-Montréal) ; avec ses pins et ses sapins du nord de la paroisse ; avec ses bouleaux du trait-carré du Ruisseau-des-Noyers, et ses érables de la carrière, qui sont tous des oasis d'où s'échappe une agréable fraîcheur ; avec ses foins en fleurs et ses moissons jaunissantes.....avec (surtout) ses paisibles et intelligents habitants, l'Acadie est une magnifique paroisse rurale, un milieu sanitaire et agréable, où l'on peut goûter à la fois la tranquillité, le bonheur et la paix ».

Sans doute, un tel livre est surtout d'intérêt local ; mais il nous semble que le volume de M. Moreau par l'ordre et la clarté de sa disposition, par la richesse de ses informations et par l'abondance de sa documentation, est de ceux qui ont droit à l'attention de tous les patriotes éclairés. Il a sa place marquée sur le rayon de nos bibliothèques, à côté des œuvres historiques de plus en plus nombreuses en notre pays, auxquelles s'attache trop peu la génération de gens affairés que nous sommes, et qui pourtant feront plus que bien des « histoires » en vogue ou à la mode, aux yeux des générations de l'avenir, pour la gloire de notre commune patrie.

Nos félicitations à l'auteur et nos meilleurs vœux de succès.

## APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de juin 1908,  
approuvée et bénie par Pie X

### LA DEVOTION AU SACRÉ-CŒUR

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que le règne du Sacré-Cœur s'établisse dans tout l'univers.

*Résolution apostolique* : Pratiquer et propager la dévotion au Sacré-Cœur.

## LE MOIS DU SACRÉ-CŒUR



OS lecteurs connaissent les faveurs extraordinaires accordées par Pie X à la célébration solennelle du mois du Sacré-Cœur.

Que faut-il entendre par *célébration solennelle* ?

Le directeur du *Messenger Canadien du Sacré-Cœur* nous prie de publier la communication suivante, venant de source autorisée, arrivée trop tard pour être insérée dans le *Messenger* de juin. Elle répond clairement à la question posée plus haut et à d'autres difficultés que MM. les curés ou MM. les aumôniers ont pu se faire à la lecture du décret du 8 août 1906.

« Répondant à une nouvelle demande du *Grand Apostolat du Mois du Sacré-Cœur*, le Saint-Père, par un nouveau document du 26 janvier 1908, a déterminé et ordonné :

a) Que la solennité nécessaire pour jouir des grandes grâces accordées pour le mois du Sacré-Cœur, doit consister dans la prédication quotidienne, ou, du moins (mais dans le seul cas où la prédication quotidienne serait tout-à-fait impossible) dans la prédication de huit jours en forme d'exercices spirituels ;

b) Que l'indulgence Plénières *Toties Quoties*, accordée pour la clôture du mois, doit, pour obtenir l'uniformité et un plus grand concours de fidèles, être fixée au dernier Dimanche de juin ;

c) Qu'on peut jouir des concessions extraordinaires aussi pour la célébration du mois dans les oratoires semi-publics des séminaires, des communautés religieuses et des autres institutions pieuses ;

d) Que si, pour de bonnes raisons, on doit remettre à un autre temps la célébration du mois du Sacré-Cœur, on pourra jouir des mêmes privilèges dans le mois que l'on choisira ; mais l'autorisation de l'Ordinaire est absolument nécessaire pour le changement ».

### PIEUSES VACANCES EN PALESTINE

Le Comité du Pèlerinage Saint-Louis dont le secrétariat est rue Humboldt à Paris, a fondé, en 1898, l'Œuvre des Pèlerinages de vacances en Terre-Sainte, bénie et encouragée par les Souverain-Pontifes Léon XIII et Pie X. Il organise comme les années précédentes et pour la 19<sup>e</sup> fois, à des prix très modiques un pèlerinage qui comprendra Jérusalem et tous les Lieux Saints de Palestine avec des stations extrêmement intéressantes à Naples, Rome, Athènes, Constantinople, Smyrne (son merveilleux golfe) Ephèse, (ruines imposantes) Rhodes (souvenir des Chevaliers) Le Liban, Damas, Baalbek, etc.,

*Départ après les chaleurs de l'été, le 27 août.*

Faculté de prolongation pour les pèlerins qui voudraient faire un voyage d'étude.

Les pèlerins ne sont pas transportés sur un navire faisant accidentellement la traversée ; mais sur un des magnifiques paquebots des Messageries Maritimes, très appréciés pour leur confortable, leur stabilité et leur rapidité.

Par autorisation spéciale de Rome tous les prêtres célèbrent la messe à bord.

Les pèlerins n'ont à subir aucun transbordement jusqu'à l'arrivée en Palestine.

*Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris, XIV<sup>e</sup>.*

— *Le Secrétariat n'a pas d'autre adresse.*